




PEDAGOGIE ET PSYCHOMOTRICITE

« Notions sur la pédagogie et sur le
système scolaire et éducatif Français »

INTRODUCTION

- Si l'école est régulièrement au cœur des débats publics et suscite une grande mobilisation, c'est qu'elle occupe une place cruciale et fondatrice dans la société.
- Elle a contribué à forger l'identité nationale au XIX^{ème} siècle et la promotion sociale au XX^{ème}.
- Elle est un instrument d'intégration, de cohésion sociale et d'égalité des chances. On passe en moyenne 15 ans sur les bancs de l'école.

- 
- Instruire (sphère publique) ou éduquer (sphère privée) ? Devenir Homme ou citoyen?
 - Quels processus ont abouti à confier à une seule institution spécialisée, hors du contrôle direct des familles, une part aussi importante de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse?
 - Détentricice d'un quasi-monopole éducatif et soumise à un état de crise permanent.

Définitions autour de l'éducation:

- **Education** vient du latin *educare*: nourrir, apporter les éléments fondamentaux à la satisfaction des besoins ou *educere*: grandir, répondre à une volonté d'adaptation à l'environnement. Notion d'éducabilité cad croire que l'individu a des potentialités...
- **L'éducation**, c'est le souci du rapport à l'autre et à soi-même. Place de la relation aux savoirs et aux autres, interaction.

L'éducation pour tous

- Investir dans l'Education dicit les Nations unies, « c'est garantir le respect et les droits, réduire la pauvreté, faire progresser la santé et modérer l'essor démographique... ». Passer de la quantité à la qualité.
- 104 millions d'enfants sont privés de l'accès à l'Education dans le monde. 211 de 5 à 14 ans travaillent . L'analphabétisme touche aujourd'hui 860 millions d'adultes.

Quelques chiffres:

- Nombres d'élèves, apprentis, étudiants en 2006 sur la France: 15 019 708
- Nombres d'écoles, collèges et lycées: 67 781
- Nombres de personnels: 1 143 555
- Dépenses pour l'éducation en 2005: 118 Milliards d'euros (état, collectivité territoriale, entreprises...)

Encore des chiffres...

- Dépenses moyenne annuelle par élève:
 - En 1995: 4 020 euros (en élémentaire)
 - En 2005: 4 760 euros
- Dépense moyenne par étudiants dans le supérieur: 8940 euros en 2007 (7 760 en 1995).
- Budget global de l'éducation nationale en 2005: 59,7 Milliards d'euros. (environ 62 Milliards en 2002). Inscrit dans la loi organique relative aux finances (LOLF), effective en janvier 2006. Elle est découpée en 34 missions ministérielles ou interministérielles.

Et encore du chiffre:

- Nombre moyen par enseignant en élémentaire (2004):
 - Royaume uni: 21,1
 - Japon: 19,6
 - France: 19,4
 - Etats-Unis: 15
 - Belgique: 12,9
 - Suède: 12,1
 - Italie: 10,7

PRESENTATION DU SYSTEME EDUCATIF FRANCAIS

- Les contenus sont issus d'une longue tradition remontant à la Grèce Antique. Les institutions ont subi des transformations radicales liées aux évolutions économiques, politiques et sociales.
- De la loi **GUIZOT** en 1833, à celle de **Jules FERRY** puis celle du 25 août 2005, en passant par la loi d'orientation de 1989, le système éducatif français tente de conserver ses principes fondateurs: **gratuité, laïcité, obligation.**

Historique (1) :

- L'enseignement primaire apparaît **chez les Etrusques** (VII av. J.C.), le secondaire et le supérieur au III et Ier siècle av. J.C.
- **L'école antique** répond aux besoins d'instruction nés de la croissance des activités commerciales et administratives. Elle permet aux élites politiques ou cléricales de détenir le pouvoir avec entre autre la maîtrise de l'écriture et du discours.

Historique (2)

- En Grèce: savoirs historiques, grammaire, littérature et gymnastique. Forme passive et coercitive de l'enseignement.
- A Rome: Idem plus le sport + droit + calcul et la langue latine. Il existe l'école primaire (7 à 12 ans) avec *paedagogus*; l'école secondaire (11 à 15 ans) plutôt littéraire et l'école sup. (15 à 20) pour la maîtrise de l'art oratoire avec le *rhéteur*.

Particularités pédagogiques: Homogénéité des groupes. Soulignons l'importance *des collégia juvenum*.

Historique (3)

- **Du Vème à Charlemagne (IXème)**, la scolarisation est assurée par l'église dans les monastères. Les enseignements divisés en *Trivium* (rhétorique, grammaire et dialectique) et *quadrivium* (arithmétique, géométrie, musique, astronomie)
- l'émergence des universités au XIIIème et la révolution de l'imprimerie au XVème par **GUTENBERG** en 1440, le corporatisme...

Historique (4)

- Naissance de la « conception humaniste » à la **Renaissance** dans l'enseignement secondaire avec des savoirs encyclopédiques : connaissance de l'homme (Rabelais, Montaigne, Jésuites). Pour le primaire, œuvre de charité et permet la gestion des conflits religieux.
- **Au XVIIIème** siècle, création des académies. Rollin souligne l'importance de l'enseignement littéraire à côté du moral et du religieux. Contre-démocratisation pour Voltaire, le contraire pour Montesquieu.
- **Au XIXème**, le libéralisme politique entraîne le suffrage universel, le droit à l'éducation, droits et devoirs....

Historique (5)

- **En 1791**, création « de l'instruction publique commune à tous ». CONDORCET étend la gratuité à tous les niveaux, la laïcité, l'égalité des sexes.
- « *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* » Mais la révolution réinstaure la conscription obligatoire et notons la recrudescence des châtiments corporels dans le système scolaire.
- **Sous NAPOLEON Ier**, L'administration scolaire est centralisée, pyramidale mais liberté d'ouvrir les écoles, d'enseigner; création de la caisse des écoles; enseignement primaire communal. Renaissance de l'enseignement technique de la langue française et de l'apprentissage. Création du baccalauréat en 1808.

Historique (6)

- **A la fin du XIX^{ème}**, on note la fin des congrégations enseignantes (séparation Etat/Eglise en 1904), maintien des écoles privées. Intérêt pour l'éducation des déficients. Réintroduction de l'éducation physique.
- **De la III^{ème} à la V^{ème} république**, scolarité obligatoire. Rupture avec tradition séculaire: école = charité et généralisation de l'instruction évitant la corruption et le désordre.
- « explosion scolaire », mixité (1960), collège unique (1975) et explosion des mathématiques, création des IUFM (1991), démocratisation quantitative, décentralisation.....

Les principes fondateurs:

- L'école publique dite républicaine est laïque, gratuite et obligatoire. Le droit à l'éducation est inscrit dans la constitution.
- L'obligation scolaire implique la gratuité et se conçoit mal sans la laïcisation des programmes et des enseignants.

La laïcité :

- En 1882, Jules FERRY pose les valeurs chrétiennes en vigueur et fonde « l'école républicaine ». Elle réunit l'ensemble des enfants du peuple français. Principe respecté aujourd'hui (sauf sous Vichy).
 - Différenciation entre liberté de penser et liberté de morale.
 - Les signes ostentatoires religieux sont proscrits.
 - Il faut le brevet pour enseigner sauf dans le privé secondaire ou supérieur.
 - L'éducation religieuse est remplacée par l'instruction morale et civique. Sauf en Alsace-Lorraine où la loi FALLOUX est encore en vigueur.

La gratuité :

- L'école primaire est gratuite depuis **Victor DURUY** (1867). Pour le secondaire et l'université, il faut attendre les années 1930-1931.
- Les lois régissant la décentralisation et la déconcentration des services de l'état (2004) renvoient les compétences et les responsabilités financières :
 - À la commune pour l'école
 - Au département pour le collège
 - A la région pour le lycée
 - L'état conserve la gestion des universités, le paiement des enseignants, le contrôle des établissements et des programmes.

L'obligation:

- Suite à la **loi du 28 mars 1882**, il est institué l'obligation de scolarité, et la laïcisation des programmes.
 - De 6 à 12 ans, puis à 14 ans en 1936
 - Jusqu'à 16 ans en 1959.
- Elle engage l'état qui contrôle le respect de l'obligation scolaire par l'intermédiaire du maire et de l'inspecteur d'académie. Rappelée dans **la loi d'orientation du 10 juillet 1989**.

Les principales lois:

- **Loi FALLOUX (1850):** officialise le caractère primordial de l'enseignement de la religion.
- **Loi GUIZOT (1833):** Généralisation de l'instruction primaire et des écoles normales.
 - Apparition des 1ers inspecteurs départementaux
 - Obligation pour chaque commune d'entretenir une école primaire gratuite

Lois (1) :

- **Loi Victor DURUY (1867):** Organisation des écoles communales de filles.
 - Répartition des programmes pour chaque discipline et chaque niveau
 - Division de l'école primaire en trois niveaux:
 - Élémentaire
 - Moyen
 - Supérieur

Lois (2):

- Les lois de **Jules Ferry (1881/1882)**: Naissance de « l'école républicaine »:
 - Création de l'enseignement secondaire laïque des jeunes filles
 - Fondation des écoles maternelles grâce à Pauline KERGOMARD
 - Obligation scolaire et neutralité de l'enseignement basé sur « Lire, écrire, compter. »

Lois (3) :

- **1932**: Suppression de la nomination « instruction publique » au profit « d'éducation nationale ».
- **1936**: Laïcité du personnel enseignant.
- **1959**: Jean BERTHOIN propose la scolarité obligatoire de 14 à 16 ans
- **1975**: La loi LENOIR propose une loi d'orientation en faveur des enfants handicapés, suivie par le dépistage précoce des handicaps en école maternelle
- **Loi HABY** : Création du collège unique avec la suppression de l'examen d'entrée en sixième, succession du secondaire au primaire.

Lois (4) :

- **Loi d'orientation sous Lionel JOSPIN (1989):** « Placer l'enfant au cœur du système éducatif »
 - En primaire, passage de la classe aux cycles:
 - Cycle des apprentissages premiers (PS, MS)
 - Cycle des apprentissages fondamentaux (GS, CP, CE1)
 - Cycle des approfondissements (CE2, CM1, CM2)
 - De la pédagogie traditionnelle à la pédagogie active
 - De l'élève objet d'apprentissage à l'élève sujet

Lois (5) :

- Création des IUFM (1991)
- Sous François BAYROU (1995), création d'un programme pour l'école maternelle.
- Bulletin officiel du 25 août 2005, né de la loi du 23 avril 2005:
 - Programme personnalisé de réussite éducative (surtout en ZEP)
 - Nouveau brevet né du socle commun de connaissance et de compétences (mention donne la bourse au mérite)
 - En 3ème, séquence d'observation en milieu professionnel
 - Enseignement d'éducation civique dont l'hymne national et son histoire
 - Valorisation de l'enseignement professionnel (VAE)
 - Nomination auprès du recteur d'un délégué académique à la vie lycéenne

Lois (6)

- Décret du **26 juin 2006** relatif à la création d'un socle commun de connaissances et de compétences.
 - Maîtrise de la langue française
 - Pratique d'une langue vivante étrangère
 - Connaissance des principaux éléments des mathématiques et de la culture scientifique et technologique
 - Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
 - Acquisition d'une culture humaniste
 - Acquisition de compétences sociales et civiques
 - Accession à l'autonomie et acquisition de l'esprit d'initiative

Lois (7)

- Ces fondements font l'objet d'évaluations:
 - **A l'école élémentaire:** la maîtrise de la lecture et de l'écriture sera contrôlé en fin de cycle d'apprentissage.
 - **En fin d'élémentaire,** sera validée l'acquisition des règles de grammaire, de conjugaison et de calcul. Le brevet est la dernière étape.
- **Les lois de décentralisation** de 1989 et 2004
- **La loi du 11 février 2005** (voir A.I.S.)

ORGANISATION DU SYSTEME SCOLAIRE FRANCAIS

- Avant l'école, qu'existe-t-il en France ?
- Même si la scolarité n'est obligatoire qu'à partir de 6 ans, la France propose l'école gratuite à partir de 2 ans $\frac{1}{2}$. Inscription se fait en mairie.
- La maternelle reste un modèle original d'accueil des tout-petits qui allie socialisation, premiers apprentissages et éveil de la créativité.

L'état et le système éducatif

- Le système scolaire est très **centralisé**. La majorité des établissements est sous le contrôle direct du ministère de l'Éducation nationale.
- Le ministère de l'EN, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est responsable de l'ensemble des enseignements scolaires et universitaires et des décisions gouvernementales.
- Les ministres de la jeunesse et des sports, de la culture peuvent être partie prenante dans certaines décisions.
- 15% des élèves sont dans l'enseignement privé, qui doit se conformer aux directives et aux programmes officiels.

La décentralisation:

- L'Etat transfère ses compétences aux collectivités locales depuis 1980, réaffirmées en **2004**.
 - Les régions se voient attribuées la responsabilité du fonctionnement matériel et d'investissement dans les établissements scolaires (construction, extension, réparation des lycées)
 - les départements pour les collèges
 - les communes pour les écoles primaires.

Mais...

- L'Etat conserve le champ pédagogique (contenus, IUFM, diplôme, recrutement et gestion des personnels) et contrôle/évalue l'organisation du système éducatif.
- L'Etat donne aux collectivités une compensation financière (par le transfert de ressources fiscales, la taxe intérieure sur les produits pétroliers..)

La déconcentration:

- La déconcentration est le transfert de compétences du niveau ministériel à un autre niveau des services de l'Etat comme DDASS.

Etat ► Région ► Département ► Circonscription ► Etablissement

Gouv. Préfet

Préfet

Chef ou proviseur

Ministre Recteur

Inspecteur

IEN

Organigramme de l'administration centrale:

- Il existe **30 académies** en France où le ministre est représenté par *un recteur*.
- Les départements sont / **en circonscriptions** incluant une ou plusieurs communes, contrôlés par les *IEN*, qui ont aussi compétences sur écoles maternelles et élémentaires.
- Dans les lycées et collèges, *les proviseurs ou les principaux* sont la dernière chaîne de responsabilité ds l'organisation et l'administration

L'organigramme transversal (1):

- E.N. compte **4 corps d'inspection**, national ou régional et pédagogique ou administratif.
- **Conseil national des programmes**, choisi par le ministre, donne son avis sur l'élaboration et la conception des programmes scolaires.
- **Conseil supérieur de l'Education**, composé de représentant des personnels, des usagers, des collectivités, du monde du travail. Il donne son avis sur les décisions administratives ou autres.

Organigramme transversal (2):

- **Conseil national de l'enseignement et de la recherche**, donne son avis sur tous les textes concernant l'enseignement et la recherche.
- **Les commissions professionnelles consultatives**, composées de représentants du personnel (employeurs et salariés) travaillent sur le contenu des programmes.

Organigramme transversal (3):

- **Comités techniques paritaires et commissions administratives** (à différents niveaux). Elles ont un rôle décisionnaire.
- Il existe aussi un réseau de *médiateurs* académiques intervenants en cas de litige avec les familles.

La santé et l'école ?

- Tout élève bénéficie **d'examens médicaux** effectués par le service des actions médicosociales (maternelle, élémentaire et lycée prof. municipal) et par les médecins de l'éducation nationale dans les collèges et les lycées. Un bilan peut être aussi demandé par l'enseignant..
 - 3-4 ans: vision audition, trouble du langage
 - 5-6 ans: bilan global dont dépistage de l'obésité et des troubles des apprentissages
 - En CM2: dépistage auditif et visuel
 - En 3ème: bilan complet et pour l'enseignement technique bilan autour des « aptitudes à travailler en atelier »

La prévention....

- **En primaire:** actions d'Education pour la Santé (dents, nutrition...), autour des droits de l'enfant (maltraitance...) et des conduites à risque (le harcèlement, le racket, la drogue..). Ces actions sont soutenues et financées aussi par la C.R.A.M.
- **Dans le secondaire:** actions de prévention des consommations de produits psycho-actifs, information et dépistage du VIH, numéro vert sur la sexualité et la contraception....en lien avec le Comité d'Education pour la Santé et la Citoyenneté. (CESC)

STRUCTURES ET PERSONNELS AUTOUR DE L'ÉCOLE :

- De la maternelle au lycée, de la ZEP à la REP, les élèves vont parcourir la longue route vers la vie professionnelle et de citoyen au cœur de structures différentes.
- **Les parents** jouent un rôle important et sont invités dès la maternelle à participer et à communiquer avec la structure scolaire, à travers les différents conseils (d'administration et d'école). Ils ont le dernier mot pour l'orientation et le redoublement de leur enfant.
- **L'enfant handicapé ou en difficulté** sera accompagné à travers des réseaux spécialisés et des dispositifs variés, renforcés dans la loi du 11 février 2005.

D'un seul « instituteur » à plusieurs enseignants...

- **L'école primaire** est organisée en cycles pluriannuels liés à un souci d'individuation et d'adaptation au rythme de chacun.
 - Cycle 1 des apprentissages premiers (PS, MS)
 - Cycle 2 des apprentissages fondamentaux (GS, CP, CE1)
 - Cycle 3 des approfondissements (CE2, CM1, CM2)

Et dans le secondaire, alors...

- **Le secondaire** comprend deux cycles:
 - Le collège comprend le cycle « d'adaptation » et « central » (De la 6^{ème} à la 3^{ème}, année du cycle d'orientation avec brevet et B21)
 - Le lycée comprend la seconde, la première et la terminale.

Après le collège, quel choix?

- L'élève peut interrompre ses études.
- Ou suivre un cycle professionnel (du CAP au bac pro) et donc une formation professionnelle dispensée dans un lycée professionnel.
- Ou poursuivre le cycle terminal de la voie générale et technologique vers le baccalauréat.
- Noter l'importance de l'alternance pour des formations allant du CAP à l'enseignement supérieur.

Et le baccalauréat alors?

- Après une seconde générale ou technologique, il existe des options à choisir pour le baccalauréat et ses épreuves anticipées:
 - Scientifique (S)
 - Économique (ES)
 - littéraire (L)
 - Technologique (STG, STI, SMS, STL, STAE..)

Quels personnels au sein de l'école?

- **L'équipe enseignante:** professeur des écoles, directeur, les assistants d'éducation (ancien aide-éducateur), les professeurs de la ville (artistique, sportif en élémentaire),.
- **L'équipe médico- sociale:** médecins, assistantes sociales scolaires, secrétaires.
- **Les personnels d'animation** (ville) : cantine, centres de loisirs, vacances..

Et encore....

- **Les ASEM** (agent spécialisé en école maternelle): CAP, assiste les enseignants Petite Section.
- **Les AS** (agents de service de la ville): assurent la propreté des locaux des écoles élémentaires
- **Les gardiens** ont la responsabilité de l'accueil et de la sécurité.
- **Les cantinières** dépendent des caisses des écoles.
- **Les assistants pédagogiques** (depuis juin 2003)

Quels personnels au collège et au lycée?

- **Le chef d'établissement** ou le principal
- **Le conseiller principal d'éducation (CPE)**, secondé par les assistants d'éducation pour l'accompagnement de la vie scolaire et des élèves.
- **Le professeur principal** coordonne l'équipe
- **Les professeurs** ont une mission pédagogique dans leur discipline. Ils sont environ 10 par classe.

Et encore.....

- **Le gestionnaire:** Organise de la 1/2 pension et coordonne les agents techniques et T.O.S.
- **Un professeur documentaliste**
- **Le conseiller d'orientation-psychologue** dépend du CIO.
- **Le personnel médico social** avec une infirmière scolaire au sein de l'établissement.

L'ENSEIGNEMENT SPECIFIQUE ET SPECIALISE :

- La mise en place d'un dispositif d'éducation spécialisée conduit en avril 1909 à la création de classes et écoles autonomes dites « de perfectionnement » pour les enfants arriérés.
- En 1945, il existe 174 classes pour les handicapés dans les écoles publiques. Pour les handicaps spécifiques, ils sont accueillis dans des structures privées relevant du ministère de la Santé. Puis l'E.N. va prendre le relais.

Historique (1)

- Dans les années soixante, l'intervention précoce et la prévention se précisent avec la naissance d'un dispositif « d'adaptation scolaire »:
 - Avec les « groupes d'aide psychopédagogique » (GAPP)
 - Avec les sections d'adaptation en maternelles
 - Avec les classes d'adaptation en élémentaire et dans le second degré

Historique (2)

- La loi d'orientation **du 30 juin 1975** en faveur des handicapés, pose le principe du maintien des mineurs ou adultes handicapés dans un cadre de vie et de travail ordinaire, si leurs aptitudes le leur permettent. La prévention, le dépistage, les soins,
- l'éducation et la formation des personnes handicapées deviennent une obligation nationale.

Quelques lois....

- Loi du **11 décembre 1996**: reconnaissance du syndrome autistique
- Circulaire 2002-024 de **janvier 2002** précise le plan d'actions en faveur des élèves présentant des signes de dyslexie ou de dysphasie.
- Circulaire du **25 juin 2004**, adapte les examens et les concours pour les candidats en situation de handicap.

Qu'est ce que l'éducation prioritaire en France ?

- Elle vise à corriger les effets des inégalités sociales, économiques et culturelles en renforçant l'action éducative là où l'échec scolaire est le plus élevé.
- Il permet à tous les élèves l'acquisition des savoirs et d'une culture commune, en vue de l'insertion professionnelle.
- 1 700 000 élèves sont concernés en 2004 dont 21,4% des effectifs sont au collège.

Et garantir l'équité sociale à travers...

- La création des **Zones d'Education Prioritaire (ZEP)** en 1981, où les conditions sociales et économiques sont difficiles. Elles se développent ensuite en logique de réseau après 1997.
- Les **Réseaux d'Education Prioritaire (REP)** gérés par un pilotage de proximité (associatif et collectivités locales...) et rattachés à un collège de secteur sans être forcément en zone ZEP.

Et....

- **Les contrats de réussite** scolaire sont passés entre les responsables de chaque réseau et l'autorité académique.
- La constitution de **pôle d'excellence scolaire** au sein des REP crée des liens avec l'enseignement supérieur et les entreprises.

La loi du 11 février 2005 :

- Cette **loi du 11 février 2005** relative à « l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées (OMS) » propose aux parents d'intégrer leur enfant handicapé dans une école ordinaire « la plus proche du domicile ».
- Création de la **MDPH**, évaluation du handicap, orientation et de la mise en œuvre de propositions. Travaille avec la commission des droits et de l'autonomie (CDA) et les E.P.E.

Mais aussi...

- Regroupement des allocations autour de la Prestation de Compensation (PCH).
- Création d'une cellule d'écoute « handiscol »
- A partir de 2006, les élèves handicapés bénéficieront d'une évaluation de leurs compétences et de leurs besoins pour définir un projet personnalisé de scolarisation.
- Création des auxiliaires de vie scolaire (2003)
- En 2005, 96 396 élèves handicapés sont accueillis dans les écoles, dont 59 000 en ordinaire, 13 167 bénéficient d'une AVS.

L'organisation de la scolarisation des enfants à besoin éducatif spécifique:

- Il y a 4 secteurs dans le dispositif d'accueil des enfants en grandes difficultés scolaires, sociales, handicapés, ou malades:
 - Le secteur de l'adaptation et de l'intégration scolaire
 - Le secteur médico-éducatif
 - Le secteur socio-éducatif
 - Le secteur sanitaire

Mais d'abord qui décide de l'orientation de l'enfant?

- Pour le secteur de l'adaptation et le médico-éducatif (sauf CMPP, CAMSP, RASED), c'est la **Maison Départementale des Personnes Handicapées** qui propose l'évaluation, l'orientation et les allocations sur dossiers et suite à la demande exclusive des parents.
- Pour le socio-éducatif, c'est le procureur de la République puis le juge des enfants qui valide les mesures. Ou les parents à travers l'ASE.

Le secteur de l'adaptation....

- Dépend de l'E.N., il vise l'intégration des enfants soit en classe ordinaire, soit dans des classes d'éducation spéciale. Avec une formation spécifique des enseignants (AIS).
- Soit, dépendant du handicap, en plein temps, soit avec PAI, soit avec un PPS
- Dans le premier degré: en prévention le **R.A.S.E.D.**

Et aussi...

- Les **CLIS** de 1- 4, selon difficultés, avec une intégration progressive. **CLIN** ou **CLA** à Paris
- En collège, avec les **classes-relais**, les **SEGPA**, les **UPI** (handicap mental) ou **EREA**
- En classe ordinaire, plusieurs modalités d'aide sont possibles avec la présence des **AVS**, du **SESSAD**, des **CAPP**...

Le secteur médico-éducatif

- Dépend du Ministère en charge des Affaires Sociales, son orientation dépend de la MDPH (ex CDES /COTOREP).
- Les établissements sont des internats, ou des semi internats, ou encore des placements familiaux.(soin+ éducation)
- IME puis IMpro pour la déficience mentale
- Institut de rééducation pour trouble du comportement et de la conduite
- Les établissements pour enfants polyhandicapés

Le secteur socio-éducatif...

- Sous la tutelle du ministère des Affaires Sociales, il vise la protection de jeunes, privé de soutien familial, et la protection judiciaire de jeunes en danger ou délinquants avec des mesures d'assistance éducative délivrées par le juge.
- Il regroupe les foyers de l'enfance, le placement familial, les maisons de l'enfant à caractère social, l'AEMO, centres éducatifs fermés, les UPR en prison

Le secteur sanitaire...


- Il organise l'accueil des enfants souffrant de troubles de la santé. L'E.N. organise, contrôle la scolarité dans ces institutions, qui se trouvent:
 - Dans les services de pédiatrie des centres hospitaliers
 - Dans les hôpitaux de jour
 - Dans les maisons d'enfant à caractère sanitaire (MESCA)

Les chiffres de l'AIS:

- En 2007, 111 000 élèves reconnus handicapés par la MDPH sont accueillis dans le 1er degré. Dont 7% dans le privé.
- Dans le second degré, 44 500 élèves handicapés sont intégrés (UPI, SEGPA..)
- C'est-à-dire 16% de plus qu'en 2004/2005

INTRODUCTION A LA NOTION DE PEDAGOGIE

- La pédagogie est inscrite au cœur de l'histoire et de la culture : « savoir enseigner ». Construite dans la relation à l'autre, elle est intimement liée aux notions et aux modes d'apprentissage.
- Elle a évolué en fonction des savoirs, des découvertes et des théories en psychologie de l'enfant.

- 
- Faut-il former l'Homme ou le citoyen?
 - La pédagogie pour adultes s'appelle *l'andragogie*.
 - L'intention pédagogique est celle du partage des savoirs, des valeurs et du lien humain.
 - Elle met en rapport deux « esprits », deux organisations mentales.

Définitions de la pédagogie :

- Vient, non pas du maître mais de l'esclave qui accompagne l'enfant.
- Du grec, *Paidos*: enfant et *Agögé*: conduire, mener, accompagner. Elle a déjà cours dans la cité: c'est l'art de faire des citoyens.
- Pour DIDEROT en 1751, « *elle traite des choix des études et de la manière d'enseigner* »
- Terme reconnu par l'Académie Française en 1762

Définitions (1):

- Pour E. DURKHEIM, sociologue, « la pédagogie n'est ni un art, ni une science mais *un programme d'actions* ».
- Selon ADAMCZEWSKI (2006) « Elle est l'ensemble des principes, des démarches, des méthodes visant à faciliter l'acquisition et l'intégration d'une connaissance ou d'un domaine de connaissance ».

Evolution historique:

- L'évolution de la pédagogie pour E. DURKHEIM, s'est faite en trois étapes, de la traditionnelle à la moderne:
 - Âge scolastique (Moyen Age): pratique orale du débat
 - Age humaniste (XVI au XVIIIème): plus axé sur la formation de l'esprit que les savoirs
 - Age de la culture scientifique: avec l'encyclopédie, organisation par disciplines...
 - Age écologique? Nouvelles disciplines en lien avec l'environnement..

Reprenons l'historique :

- **PLATON** souligne l'éducation comme l'art de faire des citoyens.
- Pour **SOCRATE**, enseigner était « interroger et non donner le savoir », ce qu'on appelle la *méthode maïeutique*.
- **Les sophistes**, éducateurs, enseignaient la politique à travers la rhétorique, donc pas forcément la vérité...
- **A la Renaissance**, abandon de la culture féodale. F. RABELAIS, jeune moine propose une abbaye humaniste où les jeunes viendraient étudier dans un cadre de vie idéal les savoirs encyclopédiques.
- **Au XVII^{ème}**, l'éducation consiste à séparer l'enfant du monde corrompu des adultes. Naissance de l'enseignement mutuel. Influence des jésuites qui invente « la pédagogie ».

Historique (1)

- J.J. ROUSSEAU en 1762, écrit « *l'enfant naît bon et c'est la société qui le corrompt* ». L'idée du désir d'apprendre émerge et naissance de la **pédagogie nouvelle** cad l'exercice d'une pensée critique (RABELAIS, MONTAIGNE...).
- **Au XX^{ème}**, la Science de l'Education désignait la pédagogie. Maintenant, elle s'emploie au pluriel et emprunte à plusieurs disciplines des Sciences Humaines.
- Naissance de la docimologie et de la didactique.

Les 3 aspects principaux de la pédagogie:

- **La didactique:** axée sur le savoir
- **La communication:** axée sur la relation entre les élèves ou le maître et les élèves
- **La logistique:** centrée sur les moyens matériels nécessaires de mise en œuvre)
- La logistique et communication peuvent être regroupées sous le terme commode mais discutable de pédagogie générale.

Mais encore....

- Ses objectifs sont classés en trois catégories: **cognitifs** (relatif aux connaissances), **moteurs** et **affectifs**. Elles sont toutes en lien dans l'action.
- Elle couvre deux grands domaines:
 - Les doctrines: théorie sur l'enseignement et l'éducation, (ROUSSEAU, MONTESSORI...)
 - Les méthodes: outils, techniques, mise en œuvre, organisation...

Qu'est ce qu'un acte pédagogique?

- Qu'elle que soit la méthode choisie, tout acte pédagogique est une succession de plusieurs situations (27 possibles) qui se caractérisent par des fonctions et des modalités spécifiques.
- Il y a trois critères pour caractériser l'acte pédagogique:
 - Le type d'activité (pratique, oral, écrit)
 - Le mode de travail ou de groupement des élèves (ind., collectif, groupe)
 - La place dans le processus d'enseignement (apprentissage, évaluation, renforcement)

Le triangle pédagogique et les modes existants....

- L'idée du **triangle pédagogique** est présente dans toute situation d'apprentissage (Savoir-professeur-élèves).
- Le fonctionnement pédagogique s'inscrit dans notre représentation du rapport maître/élève.
- Le dispositif actuel **du mode pédagogique mutuel** est né d'un mélange entre le *mode individuel* (le maître devant les élèves) et le *mode simultané* (interactif par niveaux en 1720).

Apprentissage ou tissage....

- Apprendre est un processus **propre à se que nous sommes**. Grâce auquel on se construit comme sujet et on comprend le monde.
- On apprend *par frayinge* (spontané) ou par *délibéré* (école, institution...). Les Sciences de l'Education s'intéressent au deuxième mode.
- Idée du *transfert* car idée de relation à l'autre.
- L'Homme est le seul capable d'apprendre des choses qui ne servent à rien! (Voir MASLOW)

On peut apprendre

1. Apprendre **que**: processus perceptif ► information
 2. Apprendre: processus cognitif ► Savoir
 3. Apprendre **à**: processus expérien. ► Connaissance
- Donc les trois verbes suivants sont indissociables:
Sentir, penser, agir.

Qu'est ce qu'on peut apprendre ?

- **Les savoirs:** ensemble des connaissances
- **Le savoir:** s'inscrit dans une action singulière, il faut pour l'intégrer de l'information et des processus cognitifs. Idée de la compétence.
- **La connaissance:** elle représente un savoir approprié, « *elle se construit avec l'identité de la personne, non transmissible, elle est de l'ordre de l'être* » J. LEGROUX. Il n'y a pas de connaissances sans savoir.

Qui apprend et dans quelles conditions?

- Du côté de l'élève, c'est « *le learning* ». 4 conditions:
 - Il lui faut accéder ou désapprendre pour accéder à un nouveau savoir.
 - Il faut du sens, un lien signifiant entre l'enfant et l'objet de savoir.
 - Il faut des situations et des moyens pour exercer ses capacités. (rôle de la pédagogie)
 - Réunir conditions matérielles, sociales assurant lien entre affectif et cognitif

- Du côté du maître, c'est « *le teaching* ». (être formé)

Les théories de l'apprentissage à travers ses auteurs...

- **Le béhaviourisme** est un courant de pensée qui considère que les comportements des individus sont des réactions à des stimuli, venus du monde extérieur.
- En 1890, PAVLOV montre l'importance du lien entre le **Stimulus et Réponse** (conditionnement répondant). Il sollicite le « par cœur » et la répétition pour apprendre.
- En 1978, SKINNER rajoute l'idée **du renforcement positif ou négatif** (opérant) pour que le processus S-R se vérifie. Le comportement procède par tâtonnement, mais pour d'autres auteurs, il faut nécessairement la satisfaction du sujet pour que cette approche fonctionne.

Et J. PIAGET....

- En 1925, PIAGET parle **d'épistémologie génétique**: l'évolution de la connaissance chez l'enfant se construit par paliers.
- **Le constructivisme** ou psychologie cognitive s'intéresse aux rapports entre le développement humain et l'apprentissage.
- L'enfant est au centre du monde, le dével. de sa maturité lui permet d'avoir des relations sociales. Le médiateur, l'autre est mis de côté.

Mots-clé du concept piagétien:

- **Les schèmes** sont des opérations mentales abstraites stockées en nous qui se créent par assimilation.
- **L'assimilation/accommodation** est l'incorporation par l'organisme d'éléments nouveaux dans notre boîte noire.
- **L'adaptation** est un processus, une transformation de la boîte noire, ainsi que **la régulation** (feed back).
- **La construction par paliers ou stades:** passage obligé. Le développement permet l'apprentissage.

Les stades proposés par J.PIAGET:

- **Sensori-moteur:** (→ 2 ans) Acquisition de la notion d'objet, organisation espace...
- **Préopératoire:** (→ 4 ans) Imitation, égocentrisme et animisme...
- **Intuitive:** (→ 7 ans) Concept de conservation, réversibilité....
- **Opérations concrètes:** (→ 11 ans) Opérations complexes, pensée hypothético-déductive....

Résumons le concept Piagétien:

- Le développement cognitif du sujet s'appuie sur l'action dont les structures communes (**les schèmes**) s'applique à tout nouvel objet rencontré (**phénomènes d'assimilation**) jusqu'au moment où des caractéristiques trop nouvelles entraînent une accommodation et donc une modification du système de compréhension (**régulations**).

Réflexions de J. PIAGET sur la compréhension....

- Selon J. PIAGET, « *réussir n'est pas forcément comprendre* ».
- Il parle aussi de *la pensée réflexive*, celle qui permet de comprendre en s'appuyant sur des éléments déjà acquis..
- Quand l'action est liée à la compréhension, il y a **conceptualisation**. C'est cette compréhension qui va permettre la généralisation.

Les critiques faites à J. PIAGET: naissance du socio-constructivisme...

- H.WALLON et L.S.VYGOTSKY critique l'égocentrisme et prône que l'enfant se construit grâce à la relation avec les adultes et l'environnement et donc à la médiation.
- Le niveau des tâches doit être plus élevé que ce que l'enfant sait déjà faire. C'est l'apprentissage qui conduit vers le développement.
- L'importance du respect de la **zone proche de développement**. Objectif: « *Ce que l'enfant sait faire aujourd'hui en collaboration, il sera le faire tout seul demain* »

Les grands pédagogues et leurs écoles...

- **J.J. ROUSSEAU** (1712-1778): la pédagogie moderne
- **O. DECROLY** (1870-1932): la démocratie scolaire
- **M. MONTESSORI** (1870-1952): l'Education du libre choix
- **C. FREINET** (1896-1966): les méthodes actives
- **J. DEWEY** (1859-1952): La pédagogie situation problème
- **F. OURY** (1920-1998): La pédagogie institutionnelle

A propos de J.J. ROUSSEAU...

- Idée du **Puérocentrisme** qui prône le respect de la pensée individuelle et sociale de l'enfant et le souci de libération de l'enfance. Ce n'est pas un adulte...
- Notion de **perfectibilité**: l'homme devient ce qu'il est grâce à l'éducation sinon il n'est rien.
- Importance du **milieu naturel**, des l'expériences et du respect du temps et du désir de l'enfant.
- En opposition à la pédagogie traditionnelle du savoir savant et de l'autorité. On apprend à partir du besoin.

A propos de O. DECROLY:

- Inspiré de Rousseau, médecin éducateur Belge, il préconise l'école pour la vie et par la vie..
- Il faut articuler le développement psychique et physique de l'enfant au plus proche de ses besoins et de ces centres d'intérêt.
- Il propose une méthode active basée sur l'observation, l'association et l'expression.
Création de classe-atelier ouverte sur la nature.

A propos de M. MONTESSORI...

- Pour aider au développement naturel de l'enfant, il faut aménager et gérer l'environnement comme dans la **vie quotidienne**, ce qui permet l'apprentissage et favorise le développement de l'autonomie chez l'enfant.
- Privilégier **l'éducation sensorielle, l'hygiène** et des activités associées (comme les exs de silence)
- Favoriser l'approche ludique en créant des jeux et aménager et adapter les espaces des classes.

A propos de C. FREINET.....

- L'enfant est **acteur** de ses apprentissages.
- Il les construit par **l'activité**. A noter la création du concept de « l'école réaliste » dite aussi « école moderne » proche de la vie.
- L'activité donne sens à **l'apprentissage**, source de motivation en situation. Il propose le tâtonnement expérimental et le principe des centres d'intérêts.
- Favoriser **le travail en groupe** (vie coopérative) et la mise en place de techniques qui permettent la socialisation et la communication.

A propos de J. DEWEY...

- Pour lui, la situation éducative est conçue comme une interaction, une situation, une expérience qui mène à **la résolution de problème**. C'est l'action intelligente: « *toute leçon doit être une réponse* ».
 - Présence d'un problème, d'une difficulté à résoudre
 - On la localise, et on la définit
 - Une solution possible s'offre
 - Avec le raisonnement, on établit les bases de la suggestion
 - On adopte ou on rejette cette suggestion, on expérimente

A propos de F. OURY.....

- Pédagogie institutionnelle: la classe est conçue comme **un groupe, largement** inspiré de la psychanalyse et de la psychiatrie.
- Il faut développer les dispositifs pour organiser et réguler la vie collective, **participation** des élèves. Il rappelle l'importance de poser la loi.
- Il met en évidence l'importance des relations entretenues entre le maître et élève.

Résumons les doctrines pédagogiques modernes:

- Elles partagent toutes un certain **naturalisme**, ne pas trop intervenir.
- Un certain **optimisme** et une vision positive de l'enfant comme sujet.
- Elles préconisent une forme d'évacuation des conflits et de la violence.
- Prend peu en compte la dimension psychoaffective de la classe (inconscient et phénomènes de groupe).

Méthodes pédagogiques proposées par E. CHARMEUX (1985):


- De type **conditionnant** (Skinner..) visant le montage des réflexes à travers le schéma « stimuli-réponse ».
- De type **transmissif** comprenant le type imitatif dont le discours magistral est une variante. Méthode issue de la pédagogie traditionnelle.
- De type **incitatif** (Rousseau, Decroly...) basé sur l'épanouissement personnel, l'expression et l'action.
- De type **appropriatif** basé sur la construction des savoirs par les élèves eux-mêmes. Fait appel à la résolution de problèmes. Incitatif et appropriatif sont des méthodes constructivistes, qui donne aussi la pédagogie de projet.

L'influence de ces modèles aujourd'hui

- Le « par cœur » de PAVLOV et les « bons points » ou « la punition » de SKINNER.
- Intérêt pour le fonctionnement mental des élèves. Appelé **la différenciation pédagogique** cad la logique de l'individualisation.
- Apparition du concept *situation problème* par DEWEY. Le savoir est partageable et l'importance de l'auto organisation des élèves (Pédagogie institutionnelle).
- On réintroduit l'importance du statut de **l'erreur** et de la conduite de **projets**.
- L'influence de la **psychanalyse** dans la compréhension du transfert et de la relation avec le maître et en classe.

Qu'est ce que la didactique ?

- La didactique a pour objet **les conditions de communication des savoirs dans les situations d'enseignement.**
- Pour passer du « savoir savant » au « savoir enseigné », il faut des compétences et des capacités d'adaptation.
- La didactique d'une discipline travaille sur :
 - Une discipline
 - En fonction du niveau individuel et collectif
 - Permet de rendre enseignable ce qui pose problème
 - S'intéresse aux problématiques d'apprentissage des élèves

- 
- La didactique générale ou transdisciplinaire renvoie à un questionnement sur l'enseignement des disciplines:
 - La notion d'obstacle et d'erreur
 - La transposition
 - Les niveaux de reformulation

Qu'est ce que la docimologie ?

- Travaille sur la Science de l'Évaluation en pédagogie.
- L'évaluation est un moyen de suivre les progrès ou les difficultés dans la transmission de savoir (connaissances), savoir-faire (pratique) ou savoir-être (attitudes).
- Il faut savoir quels sont les objectifs de la formation et lesquels seront évalués? Sous forme de critères.
- C'est un outil pédagogique (évaluation formative) et un outil de sélection (évaluation certificative ou sommative).
Processus ou procédure sont à définir et à réfléchir.

Qu'évalue-t-on, pourquoi et comment ?

- Les savoirs, le savoir être ou le savoir faire. on ne peut évaluer que si l'on a des objectifs.
- Elle permet de savoir si les élèves les ont atteints, adéquation entre le mode d'évaluation et les objectifs
- Les modèles proposés autour « d'évaluer, c'est :
 - Mesurer : priorités aux produits et contenus (sommativ, certificative)
 - gérer : priorités aux procédures (PPO, évaluation-régulation..)
 - problématiser : priorités aux auteurs/sujets (formativ et outil pédagogique)
- Supports possibles: QCM, composition, oral, évaluation collective, fiches d'évaluation, auto-correction...

EDUCATION ET PSYCHOMOTRICITE

- La séance de « psychomotricité », terme apparu dans les maternelles en 70 remplace celui de « gymnastique ». Née d'un courant de pensée dans l'histoire de l'EPS grâce à J.LE BOULCH.
- Depuis le **14 février 2002**, « *agir et s'exprimer avec son corps* » est une priorité du programme. Travail axé sur les compétences (vocabulaire cognitiviste).

Historique:

- **A la renaissance**, le corps doit être droit. Lien entre le corps droit et les vertus sociales. L'éducation est promue par les médecins hygiénistes.
- Education « corporelle » puis « physique » avec l'armée. Le corps culte sans cerveau. On s'en méfie, il faut le dresser.
- L'école privilégie le biologique et le mécanique dans les savoirs. L'approche du corps à l'école a évolué avec le développement des sciences.

Historique (1)

- On a tjs privilégié les savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul) ou les acquisitions instrumentales appelées ainsi par J. LE BOULCH. On s'intéresse seulement à la réalisation motrice.
- Les échecs aux jeux olympique de Rome (1959) amène des efforts d'équipement et des réformes.
- On copie le modèle soviétique du sport de masse d'où se dégage une élite représentative nationale.
- Mai 1968 permet la mise en place d'un tiers temps d'éducation physique dans le premier degré. Le programme est plus sportif que psychomoteur.

Historique (2):

- En 1981, il y a rénovation des instructions avec une recherche d'équilibre entre l'éducation corporelle et l'intellectuelle. Influence des Sciences de l'Education autour du « triangle pédagogique ».
- Cette année là, il y a passage de « l'éducation physique », du ministère de la jeunesse à celui de l'E.N., qui permet de la démarquer de « la doctrine sportive » et de l'intégrer comme une discipline transversale avec des « savoirs moteurs ».
- Création du diplôme universitaire post CAPES du professeur d'éducation physique

Historique (3):

- Avec la loi de juillet 1989, on rééquilibre les disciplines avec la sollicitation autour de l'activité de l'élève sujet.
- En maternelle et en élémentaire, l'éducation au corps correspond à une éducation psychomotrice d'orientation fonctionnelle.

Le corps à l'école:

- Aujourd'hui, on raisonne en contenu à enseigner et d'exercices à faire, plutôt qu'à se situer du point de vue de celui qui apprend.
- On emploie le terme « motricité » malgré le manque d'objectifs d'apprentissage moteur et se traduit plutôt par des pratiques occupationnelles.
- En maternelle, 3 heures d'éducation physique et sportive par semaine sur les 26 heures totales.

« la motricité »:

- Deux idées implicites de la « motricité » à l'école:
 - Le corps apprendrait à l'insu de l'esprit en réaction à l'aménagement proposé.
 - C'est seulement en multipliant les stimulations dans un milieu aménagé et avec matériaux, qu'on enrichirait le répertoire moteur des enfants
- Le souci prioritaire du maître: l'installation de la salle et le choix du matériel.

« l'éducation physique »:

- Finalement, la tendance occupationnelle de la motricité conduit à des pratiques pédagogiques qui favorisent surtout la répétition des acquis. Comme dit P. MERIEU, on se limite au « *déjà là* » des capacités du corps de l'enfant
- Il faut privilégier une pédagogie de mise en situation globale où il faut résoudre des problèmes moteurs. « *Agir dans le monde* »

Hier et aujourd'hui encore...

- Selon M. FOUCAULD, l'espace scolaire est comme « *une machine à apprendre, mais aussi à surveiller, à hiérarchiser, à récompenser* ». Il faut respecter la norme et redresser les inclinaisons enfantines pour la rêverie et l'agitation.
- Apparition de l'Education à la Santé: alimentation, prévention.....

Le concept de J. LE BOULCH:

- Sa théorie des apprentissages se propose de développer des facteurs de base essentiels à tout apprentissage ultérieur, moteur comme intellectuel.
- Il invente la *psycho cinétique*: « Science du mouvement humain appliqué au développement de la personne »
- Il propose « Une éducation par le mouvement qui vise à toucher certaines fonctions mentales dans le cadre d'une personnalité totale »

Trois principes autour de l'enfant Sujet :

- Au plan éducatif, il existe un nombre de points de passage obligés, que chaque enfant doit s'approprier: structuration de l'espace, construction du schéma corporel, latéralisation...
- Basé sur des actions spontanées de l'enfant, les jeux, découvertes motrices progressives.
- Le progrès repose sur la verbalisation des actions et la trace écrite.

Résumons la psychocinétique:

- Ce concept privilégie:
 - L'expérience par tâtonnement expérimental
 - Reconnaît le statut de l'erreur
 - Veut éviter le dressage
 - Donne une place au groupe et au respect des autres
 - Veut assurer l'épanouissement de l'enfant
 - Permet d'améliorer la connaissance de soi (perceptif et sensoriel)

« Le corps en jeu »

- « *Corps pour apprendre* »: le corps des élèves trahissent des sentiments, des émotions, des processus d'apprentissage. La domination masculine passe par une construction sociale des corps et des espaces. La ? de la norme.
- ou « *corps à apprendre* »: L'éducation corporelle est omniprésente à l'école. Apprendre à sentir, à agir, à s'exprimer à travers le mouvement.

Lien entre pédagogie et psychomotricité..

- Idée de la prévention
- Idée de la didactique
- Idée de la docimologie
- Idée de la réflexion autour du lien entre le triangle pédagogique/
l'acte pédagogique et la psychomotricité

La suite du lien...

■ A travers le travail du psychomotricien, le lien entre le cadre pédagogique et le thérapeutique:

- La question du cadre *espace/temps* de la séance contenant et sécurisant.
- La question du *transfert* et de la relation triangulaire, de la séparation.
- La question du *médiateur* et du savoir injecté et distancié à travers lui (jeux symbolique, contes, objets transitionnels, jeux de rôle..).

Le psychomotricien et son regard sur l'enfant /élève:

- La motricité d'action: agir dans le monde. Le jeu d'action, se confronter à la réalité, s'adapter au réel.. *Le corps instrument*
- La motricité d'impression: ressentir. Le jeu sensoriel et tonico émotionnel. Etre à l'écoute, connaître son corps.. *Le corps sensible*
- La motricité d'expression: imaginer, créer. Le jeu symbolique. Etre dans la fiction, faire comme si, adapter le réel à soi.. *Le corps signifiant*

Les espaces du psychomotricien

- Il peut faire le lien entre les différents espaces: le thérapeutique / clinique et pédagogique.
 - **Pédagogique:** qui est axé sur la compréhension des mécanismes qui parasitent les fonctions intellectuelles
 - **Clinique:** qui cherche l'origine des troubles et se questionne autour des raisons émotionnelles et affectives (œdipe, principe de réalité et de plaisir...)

Le corps de l'enseignant...

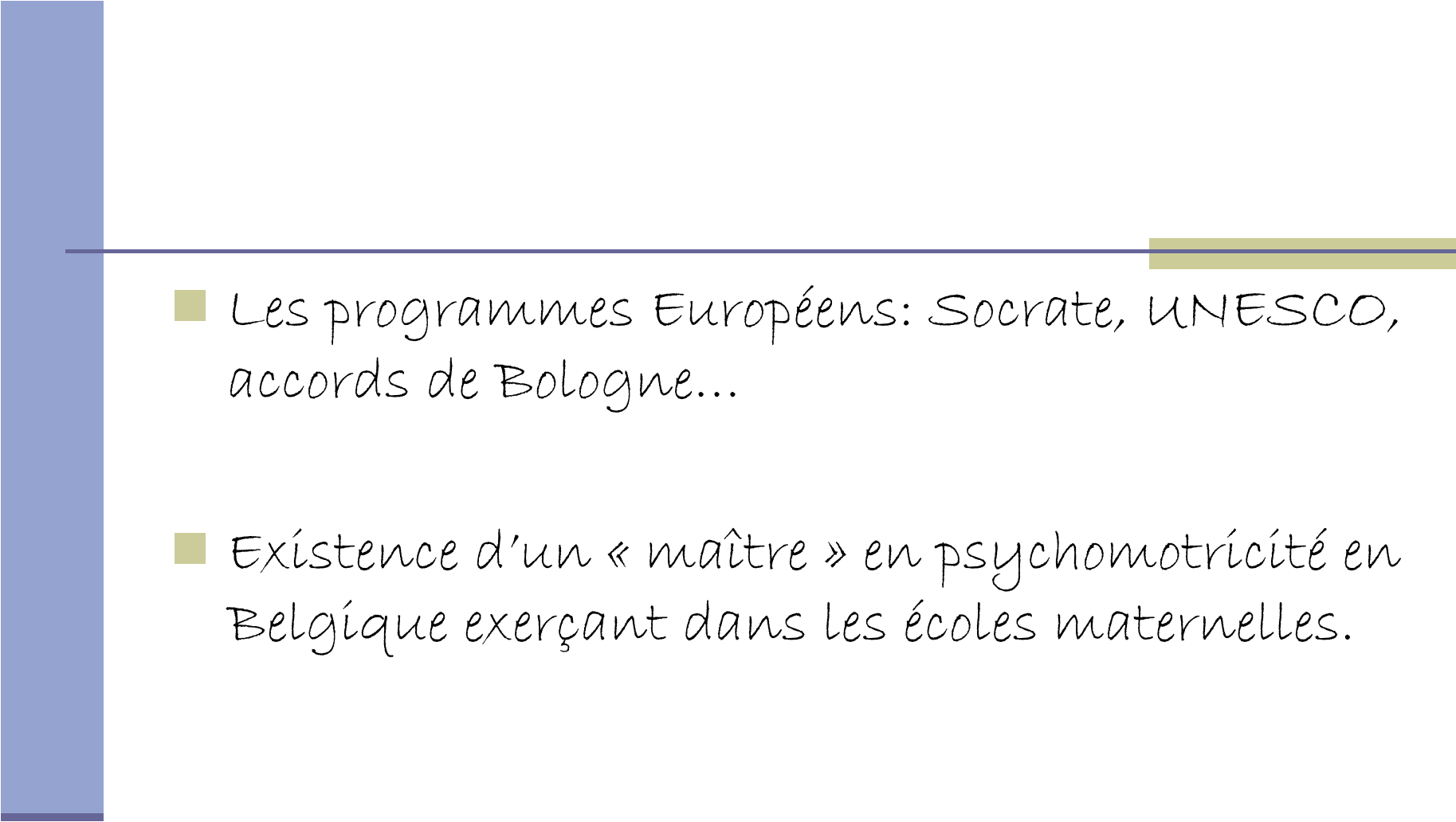
- Et le corps de l'enseignant alors? L'importance de la communication non verbale et de son questionnement en formation initiale et continue.
- L'identification et le transfert de l'élève avec le corps de l'enseignant comme support. Quelle est la responsabilité de chacun dans ces échanges?
- Travail sur l'espace classe... Idée de la « proxémie » d'E.T. HALL

Réflexions:

- Réintroduire le « corps vécu » pour l'enfant acteur et auteur de ses actes.
- Travailler sur la connaissance de « l'écosystème du corps » et faire prendre conscience des capacités individuelles.
- Mise en perspective de « l'imaginaire social » : clarifier les liens entre corps, gestuelle, émotions mais également éthique, culture, histoire.

L'ENSEIGNEMENT EN EUROPE

- Selon une étude de l'OCDE, la France comme l'Italie, ne produit pas plus de diplômés de l'enseignement supérieur qu'en 1960. Le système allemand et français est socialement plus injuste qu'aux USA: il discrimine les couches sociales défavorisées.
- 10% des enfants de 15 à 19 ans ne travaillent, ni ne vont à l'école (comme en Italie et en Slovaquie).

- 
- Les programmes Européens: Socrate, UNESCO, accords de Bologne...
 - Existence d'un « maître » en psychomotricité en Belgique exerçant dans les écoles maternelles.

Le réseau éducatif français à l'étranger

- Il dépend du ministère des Affaires Etrangères, est un réseau unique au monde de 400 établissements à travers 133 pays.
- En 2002, 93,42% de réussite au baccalauréat contre 78 % en France.
- Le budget de l'Etat est de 350 millions d'euros dont 290 millions d'Euros de salaires. Coût d'un élève scolarisé hors de France : 4 740 euros

Education comparée en Europe

- **Ecole unique** (Scandinavie): même cursus pour tous de 7 à 16 ans. Ecole unique, même groupe classe. Pas de redoublement.
- **Ecole sélective** (Grande-Bretagne): 10% élèves scolarisés en privé sur sélection. Privilège autonomie à l'acquisition de connaissances.
- **Ecole différenciée** (Allemagne): Orientation dans 3 filières tôt, sollicite la formation professionnelle.
- **Ecole centrée sur les connaissances** (Latine): Système de contrôle des connaissances, redoublement. Privilège les savoirs durs.

PREPARATION ET EXPLOITATION DU STAGE

- Observation de l'institution et de son fonctionnement
- Quels partenaires dans et autour de l'école?
- Le projet pédagogique
- L'influence de l'école sur le corps de l'élève?
- La place et les apports de la psychomotricité...
- **Importance de la trace écrite quotidienne et des rencontres (les personnels et élèves).**

CONCLUSION

- Comment socialiser sans asservir, éduquer sans domestiquer ?
- L'école forme des « savants maladroits » ou des « athlètes ignorants » ?
- L'école pose la question de la différence et de son acceptation, de la communication verbale et non verbale, de l'éthique....
- Comment trouver le bon dosage entre instruire, éduquer, former..... A suivre

BIBLIOGRAPHIE: « histoire »

- Troger V., Ruano-Borbala J.C., *Histoire du système éducatif Français*, Que sais-je?, PUF, 2006.
- Léon A., Roche P., *Histoire de l'enseignement en France*, Que sais-je?, PUF, 11^{ème} mise à jour, 2005.
- Cherkaoui M., *Sociologie de l'éducation*, Que sais-je?, PUF, 2005.

Bibliographie :« pédagogie »

- Barbot M.J., *Autonomie et apprentissage*, PUF, 1999.
- Bachelard G., *La nouvelle formation scientifique*, PUF, 1968.
- Morandi F., *Introduction à la pédagogie*, Armand Colin, coll. éducation 128, 2006.
- Resweber J.P., *Les pédagogies nouvelles, Que sais-je?* PUF, 2007.

Bibliographie: « pédagogie »(2)

- Ministère de l'éducation nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle?*, sceren, xoéditions, 2006.
- Morin E., *Sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Ed. du Seuil, 1999.
- Piaget J., *Réussir et comprendre*, PUF, 1974.
- Vygotsky L.S, *Pensée et langage*, 1985.
- **DVD**: *Etre et avoir*, Nicolas Philibert, 2003.

Bibliographie: « Psychomotricité »

- Fargier P., *Pour une éducation du corps par l'éducation physique et sportive*, Paris, ESF, 1997.
- Le Boulch J., *Le corps à l'école au XXIème siècle*, PUF, 1998.
- Le Breton D., *la sociologie du corps*, PUF, 1994.
- Maulini O., *Le corps à l'école: élément neutre des apprentissages?*, article paru dans l'Éducateur, 8,P.32-37, 1999.
- Vigarello G., *Le corps redressé*, Delarge, 1978.

Autres supports : « psychomotricité »

- **VHS**: *Agir et s'exprimer avec son corps*: « L'éducation physique à la maternelle », coll. Corpus 1, l'E.P.S. à l'école, CRDP, Toulouse, 2003.
- **VHS**: *Apprendre en éducation physique*, au cycle 1, tome 1 et 2, CRDP, 2005.
- **VHS**: *Activité motrice et jeu libre en maternelle*, coll. Démarche et pédagogie, CDP, 2004.

«psychomotricité » (2)

- **VHS:** *En route pour « une culture de la prévention »: Eduquer sa posture.* Sceren, CRDP Languedoc-Roussillon, 2002.
- **VHS:** *A quoi tu joues à la récré?*, Sceren, formation des maîtres (cycle 2 et 3), 2002.

Bibliographie complémentaire

- Foucauld M., *Surveiller et punir: Naissance de la prison*, Gallimard, 1975.
- Hall E.T., *La dimension cachée*, Seuil, n°89, 1978.
- Morandi F., *Entrer à l'IUFM*, Coll. Education en poche, Nathan, 2006.
- Goscinny J., *Le petit Nicolas*, Gallimard, 2006.

Références Internet:

- <http://www.education.gouv.fr>
- <http://www.diplomatie.gouv.fr>
- <http://www.snuipp.fr>
- <http://www.sceren.fr>
- <http://www.minefi.gouv.fr>
- <http://www.iufm.paris.fr>
- <http://www.handicap.paris.fr>
- <http://www.legifrance.fr>

Références dictionnaires Internet

- <http://www.biblioconcept.com>
- <http://www.wikipedia.org>